

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Lyon 7e arrondissement (69007)

Réponses de Maxime Bouly, au nom de la liste « Respirations avec Georges Képénékian »

— le 14/02/2020 à 14:47 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Si les mobilités actives et la voirie sont des compétences de la Métropole, la Mairie d'Arrondissement et la Ville de Lyon ont un rôle fondamental pour la mise en oeuvre d'un plan vélo ambitieux. A cet effet, la mise en place d'un comité vélo régulier au minimum 4 fois par an avec la Mairie d'Arrondissement d'une part, et avec la Mairie centrale d'autre part, nous semble clé. Cet espace d'échange pourra par exemple permettre d'établir la liste prioritaire des lieux à équiper d'arceaux vélo avec la Mairie d'Arrondissement, et de formaliser une procédure claire pour l'enlèvement par la fourrière de vélos présumés épave avec la Ville de Lyon.

Nous croyons beaucoup à un travail collaboratif et en bonne intelligence entre les arrondissements, la Ville et la Métropole. Une telle instance peut permettre de mieux articuler le travail entre tous.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°2 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : - Quai Claude Bernard - Général frères,

- Avenue Garibaldi,
- Avenue Berthelot (pour accéder au Bachut puis Parilly),
- Rue de l'université
- Boulevard Yves Farges
- Accès au parc Blandan
- Repenser les voies cyclables de l'avenue Jean Jaurès

La création de pistes cyclables suffisamment larges exigera la suppression de stationnement, compétence de la Ville de Lyon, ainsi qu'une surveillance active de la Police Municipale pour éviter l'arrêt et le stationnement des voitures. C'est pourquoi nous sollicitons l'engagement des candidats à la Ville à soutenir le doublement d'aménagements cyclables dans la métropole de Lyon d'ici 2026, soit 2000 km.

Il ne sera pas peut-être pas possible de réaliser l'ensemble de ces aménagements sur la durée d'un mandat, mais figurent dans notre projet: l'achèvement de la rue Garibaldi avec une piste cyclable double-sens telle que dans la portion déjà réaménagée, la mise en place du réseau express vélo végétalisé sur l'avenue Berthelot, et la requalification de la rue Chevreul qui permettra une liaison douce entre les quais et le Parc Blandan ainsi que la poursuite de la piste cyclable le long des quais hauts du Rhône.

Action n°3 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur du réaménagement des carrefours dangereux que sont le quai Claude Bernard, le pont Gallieni, la rue de Marseille et la place Jean Macé. En particulier repenser la cohabitation vélo et tram

Ces réaménagements exigeront la suppression de places de stationnement et de voies de circulation. C'est pourquoi le soutien actif de la Mairie d'arrondissement et de la Ville de Lyon sera fondamental pour permettre des aménagements qui rééquilibrent le partage de l'espace public et rendent ainsi la ville plus agréable pour ses habitants.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°4 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Repenser le plan de circulation pour éviter que des axes ne ressemblent pas à des autoroutes :

- Xvenue Berthelot
- Xrue Garibaldi
- XGrande Rue de la Guillotière
- XBoulevard Yves Farges
- Xvenue Jean Jaurès
- Xvenue Tony Garnier

Action n°5 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Généraliser le DSC (double sens cyclable) là où la largeur de la rue le permet ; supprimer des stationnements si besoin. Améliorer la signalisation et notamment aux carrefours dangereux.

Objectifs d'ici 2026 : Généraliser la zone 30 à toute la ville et régler les feux à 25 ou 30 km/h pour créer des « ondes vertes » sur les grands axes de la ville comportant des aménagements cyclables

Notre projet prévoit de généraliser le 30 km/h, en dehors des grands axes, afin d'améliorer la sécurité des usagers vulnérables et de réduire les nuisances, et de multiplier les zones de rencontre dans les cœurs de quartiers, notamment rue de Marseille.

Action n°6 : je suis indécis-e

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Notre projet prévoit l'expérimentation de la fermeture de rues d'accès à certaines écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Dans projets d'expérimenter ce dispositif à proximité des groupes scolaires Françoise-Héritier, Aristide Briand, Veyet, Julie-Victoire Daubié, et aux abords des futurs groupes scolaires Croix-Barret et Duvivier

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°7 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé aux cyclistes du Grand Lyon alors qu'ils sont 1 sur 2 à avoir déjà été victime d'au moins un vol de vélo, et 43 % ont été volés plusieurs fois selon l'enquête de Nova7 en juin 2019 auprès de 2 600 cyclistes, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Les 905 places vélo dans les 17 parcs vélo opérés par LPA sont saturés, ainsi que les 600 places vélo dans les P+R du SYTRAL (ils étaient 2 000 inscrits début 2019). Le vol de vélos est le deuxième obstacle à la pratique du vélo, après l'insécurité routière.

Concernant le premier arrondissement, 190 places vélo sont disponibles, pour 1011 places pour voitures et 167 places moto dans les 4 parkings de l'arrondissement. La suppression de 100 places de voitures permettrait d'y installer 1 000 places vélo.

Objectif d'ici 2026 : Quadrupler l'offre de stationnement sécurisé vélo (10 000 places), et en particulier offrir suffisamment de stationnement sécurisé dans les lieux d'intermodalité

Nous sollicitons en particulier l'ouverture dans les meilleurs délais de 500 places vélo sécurisées pour la Gare Part-Dieu en attendant l'ouverture de la vélostation de la Place basse Béraudier en 2024, et l'extension de 1500 à 3 000 places proposées au grand public d'ici 2026.

Notre projet prévoit de tripler le nombre de stationnements vélos à l'échelle de la ville de Lyon.

Action n°8 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Généraliser les stationnements avec arceaux (proscrire les "arrache roue") devant bâtiments publics (écoles, mairie, hôpitaux, gares...), installations sportives, commerces, cinéma.

Action n°9 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Installer des stationnements fermés type vélobox dans l'espace public (ex : piscine du Rhône, université Lyon 2 et 3...)

Action n°10 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

L'aménagement d'un espace vélo trottinette devant chaque équipement municipal (y compris les écoles) figure dans notre projet.

Action n°11 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Il est urgent de désengorger les villes des camions et repenser la logistique. Les vélos cargos permettent de transporter jusqu'à 500 kg.

Notre projet prévoit également des arceaux pour les vélos cargos.

Action n°12 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

par exemple : L'Atelier du Chat Perché

Promouvoir une culture vélo

Action n°13 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Objectifs d'ici 2026 : Former l'ensemble des élèves de primaire de la ville de Lyon au savoir-rouler

Action n°14 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Action n°15 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Impulser et suivre le lancement de lignes pédibus et de vélobus dans tout l'arrondissement et toute la ville

Action n°16 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

L'arrêt et le stationnement sur les aménagements cyclables mettent en danger les cyclistes, qui doivent se reporter sur les voies de circulation, parfois dans le sens inverse de circulation. Une surveillance active de la Police Municipale est prioritaire.

Nous créerons une brigade cycliste de la police municipale, dont ce sera une des missions.

Action n°17 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Informier régulièrement le public sur les règles de circulation et sur les risques encourus par chacun.

Commentaires généraux

Notre projet repose sur l'idée qu'il faut cesser de penser la ville pour la voiture, mais au contraire repenser l'espace public pour chaque modes, notamment les modes doux, y trouve sa place. Notre projet municipal porte ainsi une ambition forte sur le développement de la marche à pieds et du vélo., afin d'apaiser la ville.